



**PROCÈS-VERBAL DE LA 39^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA
FÉDÉRATION DE LA RELÈVE AGRICOLE DU QUÉBEC
TENUE LE 5 MARS 2021, À 10 H, PAR VIDÉOCONFÉRENCE**

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Julie Bissonnette, présidente de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ), constate le quorum à 10 h 05 et souhaite la bienvenue aux participants. M. Philippe Pagé, directeur général, est également présent et agira à titre de secrétaire de l'assemblée.

1.1 Lecture et adoption de l'avis de convocation

CONSIDÉRANT que le règlement 8f de la FRAQ stipule qu'un avis de convocation doit être envoyé à chaque membre et à chacun des syndicats affiliés au moins 10 jours avant l'assemblée;

CONSIDÉRANT que le secrétaire du syndicat a envoyé l'avis de convocation dans les délais prescrits;

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Alexandre Bernier et appuyée par M. Alexandre Houle, il est unanimement résolu d'adopter l'avis de convocation de l'assemblée générale annuelle du 5 mars 2021 déposé par le secrétaire.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Samuel Champagne et appuyée par M. Philippe Garneau, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant déposé par le secrétaire :

1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1 Lecture de l'avis de convocation
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Présentation de la programmation du 39^e Congrès annuel
2. Procès-verbal
 - 2.1 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 6 mars 2020
3. Ratification des membres du conseil d'administration (CA)
 - 3.1 Présentation des membres du CA
 - 3.2 Ratification des administrateurs et administratrices
4. Allocution de la présidente
5. Rapport des activités
 - 5.1 Présentation des activités 2020 des syndicats régionaux affiliés
 - 5.2 Présentation et adoption du rapport des activités 2020 de la FRAQ
 - 5.3 Ajournement
6. États financiers
 - 6.1 Présentation et adoption des états financiers 2020
 - 6.2 Présentation et adoption du budget 2021
 - 6.3 Nomination du vérificateur externe
7. Huis clos des délégués
8. Ajournement
9. Allocutions
 - 9.1 Allocution de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
 - 9.2 Allocution du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
 - 9.3 Allocution du président général de l'Union des producteurs agricoles (UPA)
10. Remises de prix et présentation de la planification stratégique
 - 10.1 Remise du prix de la présidence pour l'adhésion
 - 10.2 Planification stratégique
11. Ajournement
12. Études des résolutions
 - 12.1 Lecture et adoption des procédures des assemblées délibérantes
 - 12.2 Études des résolutions
13. Divers
14. Clôture de l'assemblée
 - 14.1 Allocution du président du comité organisateur du 40^e Congrès annuel
 - 14.2 Levée de l'assemblée

1.3 Présentation de la programmation du 39^e Congrès annuel

La coordonnatrice responsable de l'événement, Mme Véronique Simard-Brochu, présente la programmation du Congrès sans papier et mentionne où trouver la documentation. Elle remercie également toutes les personnes qui sont présentes.

2. PROCÈS-VERBAL

2.1 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 6 mars 2020

M. Philippe Pagé procède à la lecture du procès-verbal de la 38^e assemblée générale annuelle de la FRAQ, tenue à Rouyn-Noranda, le 6 mars 2020.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Alexandre Bernier et appuyée par Mme Marie-Justine Thouin-Léveillé, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la 38^e assemblée générale annuelle déposé par le secrétaire.

3. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

3.1 Présentation du CA 2021-2022

M. Pagé mentionne le nom de chaque administrateur désigné par les syndicats régionaux affiliés pour les représenter au CA de la FRAQ :

- Meghan Jarry (Abitibi-Témiscamingue);
- Jonathan Bergeron (Bas-Saint-Laurent);
- Marc-Antoine Turcotte (Capitale-Nationale-Côte-Nord);
- Joannie Courchesne (Centre-du-Québec);
- Frédéric Blais (Chaudière-Appalaches);
- Benjamin Boivin (Estrie);
- Mylène Lagacé (Gaspésie-Les-Îles);
- Pier-Luc Hervieux (Lanaudière);
- Frédéric Turgeon-Savard (Laurentides-Outaouais);
- Andréane Dupont (Mauricie);
- Simon Brault (Montérégie Ouest);
- Joanie Potvin (Saguenay-Lac-Saint-Jean);
- Marc-Antoine Arsenault-Chiasson (Saint-Hyacinthe).

3.2 Ratification du CA 2021-2022

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Pierre Goulet et appuyée par M. Simon Brault, il est unanimement résolu que les candidatures des représentants des syndicats régionaux affiliés nommées ci-dessus soient ratifiées par l'assemblée.

4. ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE

Mme Julie Bissonnette rappelle les bons moments vécus lors du Congrès de la FRAQ à Rouyn-Noranda juste avant le début des mesures contre la COVID. La pandémie a fait ressortir plusieurs enjeux comme la main-d'œuvre, le ralentissement de la chaîne de transformation et la fermeture d'abattoirs, le respect des mesures sanitaires, mais aussi l'importance de l'achat local. La gestion de l'offre a fait ses preuves en s'adaptant rapidement. Les activités de représentation de la FRAQ n'ont connu aucun ralentissement. Un comité a été mis en place avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), l'UPA et La Financière agricole du Québec (FADQ) pour réviser le Programme d'appui financier à la relève ainsi que pour travailler sur les résolutions de la FRAQ. Nous avons eu l'excellente nouvelle que la FADQ a ajouté des agents sur le terrain et a le mandat de prendre plus de risques. Elle mentionne également sa participation au Global Food Forum dont le sujet principal était les changements climatiques. Les Midis Flash FRAQ ont permis à nos membres de continuer à être informés et nos Visages de la relève ont continué à être publiés. Au début de la pandémie, on sentait l'anxiété et le stress de nos membres face à la situation et aux incertitudes. L'opération « comment ça va » a permis de noter les enjeux de nos membres et cet effort a été récompensé par le prix Jean-Paul Raymond au gala de l'UPA. Mme Bissonnette en profite pour remercier tous ceux qui ont fait des appels ainsi que les membres de la FRAQ pour leur appui, malgré le fait qu'il n'y avait pas d'activités organisées.

Elle félicite les administrateurs des syndicats régionaux d'avoir pensé autrement afin de rester connectés et de continuer de faire bénéficier d'avantages à nos membres. Le projet de loi C-208 est, pour la première fois, à l'étape de la deuxième lecture. Plusieurs rencontres de députés ont eu lieu en régions à ce sujet, la sensibilisation doit continuer afin de régler la problématique. La planification stratégique de la FRAQ sera présentée plus tard durant l'assemblée. Elle permettra de mettre en place des actions dès les prochaines semaines. Mme Bissonnette est fière des partenariats avec les groupes spécialisés qui ont été faits jusqu'à présent, comme la création d'un comité relève des grains ainsi que la tenue d'une journée relève dans le bovin. Elle souhaite que le tout se poursuive avec les autres groupes spécialisés. À la demande des administrateurs, la nouvelle plateforme de membership sera mise en place dans les prochaines semaines. Finalement, elle remercie les membres du CA, du CE et de l'équipe de la FRAQ pour leur bon travail et pour les rencontres plus fréquentes qu'à l'habitude.

5. RAPPORT DES ACTIVITÉS

5.1 Présentation des activités 2020 des syndicats affiliés

Chaque région explique les activités réalisées et à venir :

- Abitibi-Témiscamingue (SRAAT) : Mme Meghan Jarry est fière d'avoir accueilli la FRAQ en mars dernier pour le Congrès 2020. Par la suite, cela s'est beaucoup calmé en région. La relève siège à de nouveaux comités régionaux.
- Bas-Saint-Laurent (ARABSL) : Mme Sophie Lévesque explique que leur activité « L'amour est dans l'est » et le Congrès 2021 ont été reportés en raison de la pandémie. Ils ont travaillé sur l'adhésion des membres avec le tirage d'iPad à leur AGA. Ils ont également rencontré la ministre Bibeau pour discuter des enjeux de la région. Finalement, l'ARABSL a participé au Salon de la relève les 11 et 18 février 2021, en collaboration avec L'ARTERRE Bas-Saint-Laurent. Pour la prochaine année, ils vont travailler à bonifier le remboursement des formations pour les membres;
- Capitale-Nationale-Côte-Nord (RACNCN) : M. Francis Blouin mentionne qu'ils ont 3 nouveaux membres à leur CA et 1 observateur. Ils ont eu l'événement vins et fromages en 2020 où ils ont honoré M. Christian Hébert avec un prix qui porte maintenant son nom. Ils ont également tenu une grande guignolée de la relève agricole. Cette année, ils ont mis l'accent sur le recrutement et le renouvellement. Pour les inscriptions de 3 ans, ils donnaient un coton ouaté de la RACNCN et ils ont également fait un tirage de deux cartes-cadeaux de 250 \$ avec un partenaire. De plus, l'argent de la cotisation des renouvellements pendant une période de temps était remis en don au Centre de prévention du suicide de Charlevoix;
- Centre-du-Québec (GRACQ) : Mme Christine Schmucki parle de la belle délégation que les GRACQ ont eue au Congrès 2020 en Abitibi-Témiscamingue. Il y a également eu une bonne participation à leur AGA virtuelle. Ils ont travaillé sur le dossier de la carte d'abattage manuel pour les cours d'abattage. Ils ont un projet de calendrier pour cette année;
- Chaudière-Appalaches (LARACA) : M. Frédéric Blais indique que LARACA a maintenant une nouvelle présidente, soit Sarah-Maude. Dans la dernière année, ils ont organisé la soirée hommage pour féliciter les jeunes qui prennent des parts dans les entreprises agricoles. Ils ont également organisé et payé des repas chez Normandin à leurs membres pour le temps des fêtes. Ils sont présentement en restructuration des groupes locaux.
- Estrie (SYRAE) : Mme Anouk Caron explique que le SYRAE a organisé un bingo de la dinde de Noël. Ils ont également organisé le Salon agri-relève, en collaboration avec le MAPAQ et le cégep de Sherbrooke. Il y a eu 200 participations et Mme Katherine Levac a fait une conférence de clôture. L'année dernière, juste avant la pandémie, le SYRAE a eu le temps de faire son édition de la Fondue au fromage. Ils ont également fait un tirage d'une bourse d'études au mois d'avril 2020 de 1 000 \$. Cette année, ils ont organisé un concours photo sur leur page Facebook et les gagnants remportaient des paniers-cadeaux de produits locaux. À l'AGA, il y a eu une bonne participation et des élections pour de nouveaux administrateurs. Ils ont rencontré Mmes Brière et Bibeau pour le projet de loi C-208;
- Gaspésie-Les-Îles (ARAGÎM) : Mme Mylène Lagacé mentionne qu'ils ont commandé des cotons ouatés et qu'ils ont participé à la rencontre avec la ministre Bibeau pour les enjeux de la relève de l'Est-du-Québec. Ils ont également tenu une activité de formation et conciliation travail-famille. Ils ont un projet en branle pour la valorisation du métier. Cette année, ils ont de nouveaux administrateurs et ont eu des élections;
- Lanaudière (RAL) : M. Pier-Luc Hervieux mentionne qu'ils ont tenu le défi SRALO-RAL en début d'année et qu'ils ont eu une belle délégation au Congrès en Abitibi-Témiscamingue. Ils ont fait le tirage de 2 iPad pour les membres 3 ans et ceux qui ont renouvelé leur adhésion;
- Laurentides-Outaouais (SRALO) : M. Tommy Lauzon mentionne qu'ils ont participé à un comité avec Cultiver Montréal et qu'ils ont également mis en œuvre l'opération « comment ça va? »;
- Mauricie (RAM) : M. Jean-Félix Morin mentionne que la RAM a eu la plus grosse délégation jamais

eu pour un Congrès. Ils ont également de nouveaux observateurs à leur CA. Ils ont participé à des événements virtuels avec les agricultrices et on fait un concours photo avec des tirages de paniers de produits locaux. Ils ont fait la promotion de l'adhésion avec les cotons ouatés pour les inscriptions de 3 ans en plus de payer le membership d'un an aux agricultrices. Dernièrement, ils ont offert un panier-cadeau d'une valeur 40 \$ pour tous les membres qui ont participé à leur AGA;

- Montérégie-Ouest (ARAMO) : M. Simon Brault mentionne la collaboration avec l'ARASH pour des rencontres avec les intervenants du milieu pour discuter des enjeux du territoire. L'ARAMO a également entamé une planification stratégique et a fait 4 publications dans la TCN par les histoires de la relève;
- Saguenay-Lac-Saint-Jean (CRJA) : M. Alexandre Bernier remercie son CA et ses 4 nouveaux administrateurs puisque tous leurs postes sont pourvus cette année. Le CRJA a rencontré les députés du Bloc Québécois à deux reprises, dont une lors du point de presse sur le Centre de recherche de Normandin. Ils ont aussi sensibilisé leur député conservateur concernant le projet de loi C-208. De plus, Alexandre est devenu ambassadeur pour le centre en entrepreneuriat pour le cours agricole. Pour stimuler les adhésions, ils ont offert des cotons ouatés à tous les renouvellements 3 ans;
- Saint-Hyacinthe (ARASH) : M. Jimmy Labrie-Aucoin explique que l'ARASH a entamé une planification stratégique. Ils ont eu de longs CA, mais la participation était bonne. Ils ont aussi collaboré avec l'ARAMO pour la rencontre des intervenants de la région. Ils ont effectué des tirages de paniers-cadeaux de produits locaux. La collaboration est très bonne actuellement avec le secrétaire et la coordonnatrice.

La présidente conclut en soulignant que malgré une année qu'on croyait tranquille, il s'est passé beaucoup de choses. Elle souligne l'importance du travail des régions.

5.2 Présentation et adoption du rapport des activités 2020 de la FRAQ

Le directeur général présente le rapport des activités de l'année 2020. Il explique la structure de la FRAQ et les différents axes d'interventions de la fédération. Il mentionne l'organisation de plusieurs activités sociales et de mobilisation. Dans la dernière année, la FRAQ a organisé plusieurs midis flash, dont celui avec le ministre de l'Agriculture, M. André Lamontagne. La FRAQ était également présente aux consultations du PL 48 sur la réforme des taxes foncières. Une rencontre a eu lieu avec le cabinet du ministre et la FADQ pour le suivi des résolutions de la FRAQ. En début de pandémie, la FRAQ avait aussi lancé le défi agri-local. L'aspect financier de l'année est ensuite abordé. On y retrouve les sources principales de revenus et de dépenses de l'organisation. Par rapport aux dépenses spéciales de l'année, il y a eu la planification stratégique de la FRAQ ainsi que les capsules visage de la relève maintenant conçues par une firme externe. Par rapport aux dossiers actuels, la FRAQ fait beaucoup de pression pour le projet de loi C-208. M. Pagé rappelle l'importance d'être membre pour appuyer l'organisation et il remercie les régions pour leur travail afin de maintenir le membership.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Simon Brault et appuyée par M. Mathias Grogg, il est unanimement résolu que le rapport des activités de l'année 2020 de la FRAQ soit adopté comme proposé par le secrétaire.

5.3 Ajournement

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. David Pelletier et appuyée par M. Alexandre Bernier, il est unanimement résolu que la séance soit ajournée.

6. ÉTATS FINANCIERS

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Mme Anouk Caron et appuyée par M. Gabriel Leclair, il est unanimement résolu que l'on résume l'assemblée.

6.1 Présentation et adoption des états financiers 2020

Le secrétaire, M. Philippe Pagé, présente les états financiers 2020 en soulignant qu'au niveau des produits, cela représente l'allocation que la FRAQ reçoit de l'UPA ainsi que les cotisations des membres et les revenus de commandites du Congrès. Il y a également un montant de 125 000 \$ du Secrétariat à la jeunesse. Le total des produits s'élève à 515 037 \$. Pour ce qui est des charges, les activités syndicales ont coûté moins cher en 2020 que l'année précédente, car les activités ont été tenues de façon virtuelle. Les frais de représentation ont également beaucoup diminué pour la même raison. La dépense en communication et promotion est de 20 000 \$ cette année, une grosse commande de cotons ouatés pour les régions a été faite. Les frais de déplacement sont très réduits, mais incluent tout de même les

déplacements en Abitibi-Témiscamingue pour le Congrès 2020. Le total des charges pour l'année est de 515 037 \$. La balance des sommes non utilisées du budget alloué par l'UPA est dans les apports reportés, il s'agit d'un montant de 305 710 \$ utilisable pour les prochaines années.

SUR MOTION D'ÊMENT PROPOSÉE par M. Alexandre Bernier et appuyée par M. Jonathan Bergeron, il est unanimement résolu d'adopter les états financiers de la FRAQ déposés par le secrétaire-trésorier.

6.2 Présentation et adoption du budget 2021

Le secrétaire explique la prévision de produits de 653 078 \$, de charges de 680 993 \$, pour un excédent de (27 915 \$).

SUR MOTION D'ÊMENT PROPOSÉE par M. Alexandre Brûlé-Giroux et appuyée par M. Mathieu Tardif, il est unanimement résolu d'adopter le budget de la FRAQ déposé par le secrétaire-trésorier.

6.3 Nomination du vérificateur externe

SUR MOTION D'ÊMENT PROPOSÉE par M. Alex-Émile Plourde-Leblanc et appuyée par M. Didier Ruel, il est unanimement résolu que la firme Raymond Chabot Grant Thornton soit désignée comme vérificateur externe.

7. HUIS CLOS DES DÉLÉGUÉS

À l'invitation de la présidente, les personnes qui ne sont pas déléguées des syndicats régionaux affiliés sont priées de quitter la salle pour un huis clos et de la réintégrer par la suite.

8. AJOURNEMENT

SUR MOTION D'ÊMENT PROPOSÉE par M. Pier-Luc Hervieux et appuyée par M. Marc-Antoine Turcotte, il est unanimement résolu que la séance soit ajournée durant le huis clos des délégués.

9. ALLOCUTIONS

SUR MOTION D'ÊMENT PROPOSÉE par M. Philippe Garneau et appuyée par M. Jonathan Bergeron, il est unanimement résolu que l'on résume l'assemblée à 13 h 04.

9.1 Allocution de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

La ministre remercie les membres d'avoir tenu le coup face à cette année difficile en plus des enjeux avec lesquels ils doivent composer au quotidien. La pandémie a démontré l'importance de l'achat local. Elle félicite la FRAQ d'avoir réussi à rester dynamique pendant cette période et d'avoir continué de communiquer de l'information et d'organiser cette assemblée générale de façon virtuelle. La ministre se dit fière de retrouver cinq jeunes Québécois à son Conseil jeunesse, dont la première rencontre a relevé l'importance de renforcer la confiance du public envers les agriculteurs. Dans la dernière année, elle a mis beaucoup d'effort sur le dossier des compensations pour la gestion de l'offre. La grande majorité des producteurs ont reçu leur deuxième versement. La prochaine étape sera de travailler pour la compensation des producteurs de volailles et d'œufs. Des annonces seront faites très bientôt à ce sujet et les transformateurs seront aussi dédommés. Dans la prochaine année, elle souhaite travailler au développement de programmes agroenvironnementaux. Ce sont 350 M\$ qui sont disponibles pour mettre en place ces programmes, comme le projet du laboratoire vivant du lac Saint-Pierre ainsi qu'un volet sur les technologies, notamment pour le séchage du grain et le chauffage des étables.

La ministre Bibeau se dit également activement engagée pour régler l'iniquité dans les transferts de ferme familiaux. Un autre enjeu majeur est celui de la main-d'œuvre sur les fermes et dans les usines de transformation. En ce qui concerne les normes pour les logements des travailleurs en 2021, elle annonce que les normes fédérales ne seront pas modifiées par rapport à celles de 2020. Une consultation est en cours à ce sujet, mais ne s'appliquera pas en 2021. Elle explique également que les 14 jours d'isolement obligatoire seront maintenus tant et aussi longtemps que nous serons en pandémie. Le test de dépistage à la COVID-19 avant le départ ainsi que le test à l'arrivée et le 3^e test avant la fin des 14 jours d'isolement seront obligatoires. Elle travaillera à ce que tout cela soit fait sans frais pour les producteurs.

9.2 Allocution du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

M. Lamontagne se dit très heureux d'être présent aujourd'hui bien que le contexte de ce Congrès soit très différent de celui des années antérieures. Il est très conscient que les entreprises ont eu des difficultés importantes avec la pandémie, le secteur agricole y compris, bien qu'il y ait aussi eu des nouvelles perspectives. Afin de favoriser l'achat local, les budgets d'Aliments du Québec des trois prochaines années ont été triplés pour permettre de bien cibler les points de vente et les produits. L'annonce de doubler les superficies en serre s'inscrit aussi dans l'objectif d'accroître l'offre. Plusieurs ont répondu à l'appel et déposé des projets d'aide financière. M. Lamontagne rappelle que ce qui est important, c'est que la stratégie de développement des serres vise autant les petites entreprises qui alimentent le marché local que les plus grandes qui alimentent le marché international.

Dans les mois et années qui s'en viennent, le ministère s'attend à lancer beaucoup de projets pour favoriser l'autonomie alimentaire. Le nerf de la guerre est la transformation puisque 85 % de ce qui est consommé est transformé et que si on veut donner accès aux marchés de distribution aux plus petites entreprises de transformation, il faut les accompagner. Le MAPAQ a récemment annoncé la bonification de 8 M\$ pour son programme Territoires : relève, entrepreneuriat et entreprise de petite taille, afin de financer tous les projets qui répondent aux critères d'admissibilité. Il rappelle également l'importance que la FADQ prenne plus de risque en finançant des projets de démarrage et des productions émergentes. La FADQ a aussi engagé 48 nouveaux employés pour lui permettre de relever ses nouveaux défis. En 2019, une bonification du FIRA a été faite pour qu'une partie du paiement de loyer serve à bâtir une équité pour le rachat de la terre. Aussi, la création du prêt levier qui offre 100 K\$ sans garantie a été mis en place en 2019. Finalement, le projet de réforme de l'ITA a passé en commission parlementaire et M. Lamontagne remercie la FRAQ d'y avoir participé. À partir de juin, cela deviendra l'ITAQ, un organisme autonome comme les autres établissements scolaires. M. Lamontagne termine son allocution en mentionnant qu'il a hâte de recevoir les nouvelles résolutions de la relève et qu'il les accueillera avec beaucoup d'ouverture.

9.3 Allocution du président général de l'UPA

M. Groleau commence son allocution en mentionnant que sa dernière rencontre de groupe était au Congrès de la FRAQ en Abitibi-Témiscamingue. Malgré la situation et les enjeux qui ont surgi, il retire beaucoup de positif de l'année 2020. Certains producteurs ont été plus touchés que d'autres, comme les producteurs de grands gibiers et ceux qui offrent des repas de cabane à sucre. Cependant, le réseau construit au Québec a su bien s'adapter. De plus, nous avons l'appui du premier ministre pour continuer à favoriser l'achat local. L'UPA a lancé la campagne Mangeons local pour remplacer les portes ouvertes de l'UPA. En collaboration avec les banques alimentaires, les producteurs et les transformateurs du Québec ont fait des dons importants en denrées alimentaires cette année.

M. Groleau souligne que notre réseau et notre mise en marché collective a été un atout certain pour faire face à la situation. La culture de la FADQ est également en train de changer. Elle ne doit plus voir un risque dans les projets qu'on lui présente, mais bien le potentiel. Le gouvernement a présenté son plan d'agriculture durable. Ça faisait longtemps qu'on voulait voir une rémunération pour les producteurs qui adoptent de bonnes pratiques agricoles. Avec les pratiques agricoles améliorées, ce ne sera peut-être plus nécessaire d'avoir un moratoire sur les superficies en culture.

Éventuellement, ça prendra une vraie réforme du crédit de taxes foncières des terres agricoles, car on transfère de plus en plus une grande part du fardeau des taxes municipales aux entreprises agricoles. On a eu une bonne réforme avec la loi 48, mais il faudra continuer. L'augmentation du prix des terres continue de rendre difficile l'accès à celles-ci pour les agriculteurs. Il est de plus en plus difficile pour une organisation comme le FIRA d'accompagner la relève, car elle est limitée dans l'aide qu'elle peut apporter. L'UPA va faire une tournée des syndicats locaux dans les prochains mois.

M. Groleau lance l'invitation à la relève d'aller prendre de la place dans les syndicats locaux et dans ces rencontres pour faire valoir ses enjeux et son opinion. Il se dit sensible à la question des cotisations et de l'équité dans le financement de l'organisation entre les grandes et les petites entreprises. L'UPA demande un changement à la *Loi sur les producteurs agricoles* pour pouvoir modifier le montant des cotisations en fonction de différents critères, comme la taille de l'entreprise et ses revenus afin de soulager les jeunes qui démarrent une entreprise avec peu de revenus.

Finalement, il mentionne que le Sommet sur l'alimentation a beaucoup discuté de l'agriculture et des changements climatiques. Selon M. Groleau, on ne devrait plus parler de l'impact de l'agriculture sur l'environnement, mais bien de l'impact de l'alimentation sur l'environnement, car on produit pour alimenter les consommateurs et on ne doit plus mettre le fardeau sur les épaules des producteurs

uniquement.

10. REMISE DE PRIX ET PRÉSENTATION DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

10.1 Remise du prix de la présidente pour l'adhésion

La présidente souligne l'importance de l'adhésion et remercie toutes les régions pour leurs efforts. Pour sa meilleure augmentation, le syndicat régional reçoit un chèque de 500 \$:

- 3^e place, Gaspésie–Les-Îles (ARAGÎM);
- 2^e place, Mauricie (RAM);
- 1^{re} place Capitale-Nationale-Côte-Nord (RACNCN).

10.2 Planification stratégique

Le directeur général présente les résultats de la planification stratégique 2021-2025. La FRAQ a embauché une firme externe à l'automne et celle-ci a participé à élaborer un sondage envoyé à l'ensemble de nos membres. L'analyse des résultats a eu lieu durant l'hiver et en janvier et un plan d'action a été rédigé. Seulement 300 répondants ont participé, ce qui est peu, mais la FRAQ souhaiterait en faire un deuxième à l'automne 2021 en espérant avoir un meilleur taux de participation. Par rapport aux résultats, on a vu que le CA représente bien ses membres puisqu'ils répondent de manière très similaire. La passion et l'engagement sont les valeurs qui ont souvent été mentionnées. Nous avons remarqué une méconnaissance des comités auxquels la FRAQ siège. Les membres ont également mentionné vouloir que la FRAQ négocie plus de rabais relève pour ses membres. Des enjeux de communication sont ressortis souvent. Il faudra se pencher sur les façons de rejoindre nos membres, peu importe la plateforme. La FRAQ se donne l'engagement de représenter les 8 000 relèves du Québec. Quatre axes stratégiques ont été définis, soit d'influencer et de proposer, d'offrir, de mobiliser et d'agir ainsi que de communiquer efficacement. Les priorités qui sont ressorties sont le développement des programmes relève, le financement, l'autonomie alimentaire du Québec, la valeur des terres et sa disponibilité ainsi que le soutien salarial aux entrepreneurs en démarrage.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Pierre Goulet et appuyée par M. Jean-Philippe Pelletier, il est unanimement résolu de d'adopter la présente planification stratégique.

11. AJOURNEMENT

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Gabriel Leclair et appuyée par Mme Andréane Dupont, il est unanimement résolu que la séance soit ajournée.

12. ÉTUDES DES RÉOLUTIONS

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Mme Sophie Lévesque et appuyée par M. Francis Blouin, il est unanimement résolu que l'on résume l'assemblée.

12.1 Lecture et adoption des procédures d'assemblées délibérantes

Le secrétaire procède à la lecture des procédures des assemblées délibérantes.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Mme Mylène Lagacé et appuyée par M. Maxime Lafond, il est unanimement résolu que les procédures des assemblées délibérantes soient adoptées comme déposées par le secrétaire.

12.2 Étude des résolutions

M. Pagé explique le fonctionnement des débats selon la formule virtuelle. À l'invitation de M. Marc-Antoine Turcotte, 2^e vice-président, et de Pier-Luc Hervieux, 1^{er} vice-président de la FRAQ, les délégués sont invités à débattre des résolutions déposées par les syndicats régionaux.

Résolution 1 : Aide universelle à la relève

CONSIDÉRANT que le coût des terres, de la machinerie et des actifs ne cessent d'augmenter;

CONSIDÉRANT que le milieu agricole a évolué énormément depuis 20 ans;

Commenté [LC1]:

Commenté [LC2]: Normalement, on met les résolutions complètes avec les considérants... 😊

CONSIDÉRANT l'importance d'intéresser et d'encourager le plus de jeunes possibles au métier d'agriculteur pour en assurer la pérennité;

CONSIDÉRANT que de plus en plus de gens, sans provenir du milieu agricole, s'intéresse à l'agriculture;

CONSIDÉRANT que ce ne sont pas tous les jeunes qui sont admissibles à la subvention à l'établissement de la Financière agricole du Québec;

LA RELÈVE AGRICOLE DE LA MAURICIE ET LA RELÈVE AGRICOLE DE LANAUDIÈRE DEMANDENT :

- **à la Fédération de la relève agricole du Québec :**
 - de développer et déposer un projet d'aide universelle à l'intégration des relèves en entreprise agricole
 - que ce programme soit accessible à tout jeune qui a un projet en agriculture;
 - d'en faire les représentations auprès des organisations concernées.

SUR MOTION DUMENT PROPOSÉE par M. Jean-Félix Morin-Nolet et appuyée par M. Emmanuel Lebel, il est unanimement résolu de rejeter cette résolution.

Résolution 2 : Équité dans les transferts d'entreprises agricoles

CONSIDÉRANT actuellement lorsqu'une personne vend les actions de sa petite entreprise ou sa ferme incorporée à une société appartenant à un membre de sa famille, la différence entre le prix de vente et le prix initial d'achat est considérée comme un dividende;

CONSIDÉRANT que si l'entreprise est vendue à une société appartenant à une personne qui n'est pas un membre de la famille, la différence entre le prix de vente et le prix initial d'achat est considérée comme un gain en capital;

CONSIDÉRANT que la fiscalité canadienne offre une certaine exonération sur le gain en capital, mais qu'elle ne s'applique pas sur un dividende;

CONSIDÉRANT que le projet de Loi C-208 *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (transfert d'une petite entreprise ou d'une société agricole ou de pêche familiale)* a été déposé en 2020 à la Chambre des communes par le Parti conservateur du Canada (PCC);

CONSIDÉRANT que le projet de Loi C-208 du PCC dégage un fort consensus puisqu'il reprend essentiellement le projet de loi C-274 déposé par le Nouveau Parti démocratique en 2017 ainsi que le projet de loi C-691 déposé par le Parti libéral du Canada en 2015;

CONSIDÉRANT que le paysage économique de nos régions est composé de plus en plus de fermes incorporées et de sociétés de pêches familiales;

LES TREIZE SYNDICATS RÉGIONAUX AFFILIÉS DEMANDE :

- **à la Fédération de la relève agricole du Québec :**
 - d'appuyer le projet de Loi C-208 et de contribuer activement à son adoption avant les prochaines élections.
- **à l'Union des producteurs agricoles :**
 - d'appuyer la résolution et de faire des représentations pour ce dossier

SUR MOTION DUMENT PROPOSÉE par M. Marc-Antoine Turcotte et appuyée par M. Hubert Steben-Chabot, il est majoritairement résolu d'adopter cette résolution.

Résolution 3 : Éducation et Formation

- CONSIDÉRANT** que les nombreuses initiatives mises de l'avant par l'Union des producteurs agricoles et ses groupes affiliés, dont les portes ouvertes sur les fermes du Québec, le programme des producteurs-ambassadeurs, « Les Brigades Culinaires », le projet éducatif « Je cultive ma citoyenneté », de même que les capsules vidéo de la web-série VosAgriculteurs.tv;
- CONSIDÉRANT** que ces initiatives ne rejoignent pas l'ensemble des écoles et des élèves, tant au niveau primaire qu'au secondaire;
- CONSIDÉRANT** que le citoyen n'a plus de contact avec l'agriculture ni avec les producteurs;
- CONSIDÉRANT** que des informations erronées sur l'agriculture et le métier d'agriculteur qui sont véhiculées dans l'espace public, notamment sur les réseaux sociaux;
- CONSIDÉRANT** le rôle essentiel des agriculteurs de nourrir la société;
- CONSIDÉRANT** qu'il est primordial d'acquérir une connaissance minimale des enjeux liés à la science, à l'agriculture, au système agroalimentaire, et aux coûts de production, sans oublier ceux liés aux conséquences de ses choix sur l'environnement afin d'être un citoyen et un consommateur responsable, comme le souligne le Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté (CDEC);

LES GROUPES DE RELÈVE AGRICOLE DU CENTRE-DU-QUÉBEC DEMANDE :

- **au ministère de l'Éducation du Québec :**
 - d'intégrer officiellement l'agriculture au cursus scolaire en mettant en place, notamment, des formations obligatoires sur l'agriculture, et ce, tant au niveau primaire que secondaire;
 - de souligner son importance pour la société;
 - de souligner la noblesse de la profession de producteur agricole par la mise en place d'une semaine d'ateliers thématiques sur l'agriculture;
 - de soutenir à l'aide de ressources financières et matérielles les initiatives du secteur agricole en matière d'éducation et de formation.
- **à la Fédération de la relève agricole du Québec :**
 - d'appuyer la résolution et de faire des représentations pour ce dossier.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Alexandre Houle et appuyée par M. Samuel Plante, il est majoritairement résolu d'adopter cette résolution après amendements.

Résolution 4 : Admissibilité aux relèves de fermes de groupes au Programme d'appui financier à la relève

- CONSIDÉRANT** que le programme *Appui financier à la relève* de la Financière agricole du Québec valorise et récompense la formation en agriculture tout en apportant une aide à l'établissement des relèves;
- CONSIDÉRANT** que pour être admissible au programme, une relève doit détenir au moins 20% des parts de l'entreprise;
- CONSIDÉRANT** que les coopératives sont des modèles d'affaires de plus en plus utilisés;
- CONSIDÉRANT** que la valeur des actifs agricoles augmente rapidement et qu'il devient de plus en plus difficile pour les jeunes de s'établir seuls;
- CONSIDÉRANT** que la conjoncture économique des dernières décennies a favorisé un phénomène croissant de concentration dans tous les secteurs d'activité ce qui se traduit par la création de plus en plus de fermes de groupe comptant plusieurs actionnaires;

CONSIDÉRANT que dans ce contexte, le critère exigeant de détenir 20 % des parts d'une entreprise crée une iniquité pour de plus en plus de relèves agricoles qui prévoient s'établir sur une ferme de groupe à plusieurs associés;

CONSIDÉRANT qu'il est primordial d'établir un maximum de jeunes en agriculture;

L'ASSOCIATION DE LA RELÈVE AGRICOLE DE SAINT-HYACINTHE DEMANDE :

- **à la Financière agricole du Québec :**
d'améliorer l'accès à la subvention à l'établissement aux relèves de fermes de groupe et coopératives en permettant l'admissibilité au programme *Appui financier à la relève* lorsque la somme des parts détenues par les relèves admissibles atteint 20%.
- **à la Fédération de la relève agricole du Québec :**
d'appuyer la résolution et de faire des représentations pour ce dossier.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Marc-Antoine Arsenault-Chiasson et appuyée par M. Olivier Lanoie, il est majoritairement résolu d'adopter cette résolution.

Résolution 5 : Demande de réforme du traitement des résolutions des syndicats régionaux à la FRAQ

CONSIDÉRANT que les enjeux agricoles sont en constante évolution et que plusieurs nécessitent un traitement rapide;

CONSIDÉRANT que les AGA n'ont lieu qu'une fois par année;

CONSIDÉRANT que les conseils d'administration sont élus pour représenter les membres de la région;

CONSIDÉRANT que les syndicats régionaux et spécialisés traitent les demandes de leurs sous-groupes tout au long de l'année sans qu'elles aient été votées en AGA;

CONSIDÉRANT que la FRAQ dit vouloir défendre ses membres en faisant des pressions sur les organismes nécessaires;

L'ASSOCIATION DE LA RELÈVE AGRICOLE DE SAINT-HYACINTHE DEMANDE :

- **À la Fédération de la relève agricole du Québec :**
qu'elle revoit son processus de fonctionnement pour accepter et traiter en tout temps les résolutions en provenance des groupes régionaux pour montrer qu'elle est présente pour eux et défend leurs intérêts.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Marc-Antoine Arsenault-Chiasson et appuyée par M. Jimmy Aucoin, il est résolu de rejeter cette résolution.

Résolution 6 : Programme d'aide du MAPAQ pour soutenir de nouveaux projets en transformation de produits carnés à la ferme

CONSIDÉRANT l'engouement de la population pour les produits locaux;

CONSIDÉRANT l'existence d'une relève qualifiée et motivée à porter le flambeau de la souveraineté alimentaire du Québec;

CONSIDÉRANT qu'il existe des programmes d'aide financière au MAPAQ pour les entreprises en transformation alimentaire mais que ceux-ci ne répondent pas aux besoins des petites entreprises;

CONSIDÉRANT qu'il n'existe pas de programme d'aide financière spécifique pour les entreprises qui désirent ajouter la transformation de produits à leurs activités;

CONSIDÉRANT que la mise en place de nouveaux projets en transformation de produits carnés à la ferme est coûteuse en raison de l'acquisition et l'installation d'équipements ainsi que

le respect des normes en vigueur;

LA RELÈVE AGRICOLE DE LA CAPITALE NATIONALE—CÔTE-NORD DEMANDE :

- **au ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation :**
de créer des programmes d’aide financière pour soutenir des nouveaux projets en transformation et découpe de produits à la ferme, en bonifiant le volet pour les produits carnés puisque les exigences sont plus élevées;

que les programmes incluent, notamment, le financement de construction et d’achat d’équipements;

que ces programmes soient dédiés aux producteurs agricoles seulement, et non aux usines de transformation.
- **à la Fédération de la relève agricole du Québec :**
d’appuyer la résolution et de faire des représentations pour ce dossier.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Francis Blouin et appuyée par M. Jonathan Bergeron, il est majoritairement résolu d’adopter cette résolution après amendements.

13. DIVERS

Le représentant du Bas-Saint-Laurent, M. Jonathan Bergeron, remercie l’équipe de la FRAQ pour l’organisation et l’animation de ce Congrès virtuel et annonce que sa région invite les membres l’an prochain pour le 40^e Congrès annuel.

La présidente remercie les présidents sortants pour leur excellent travail.

Le 1^{er} vice-président, M. Pier-Luc Hervieux, invite les membres à se reconnecter ce soir pour la soirée DéfiFRAQ.

14. CLÔTURE DE L’ASSEMBLÉE

14.1 Allocution du président du comité organisateur du 40^e Congrès annuel

14.2 Levée de l’assemblée

CONSIDÉRANT que tous les points à l’ordre du jour sont épuisés;

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Simon Brault et appuyée par Mme Mylène Lagacé, il est unanimement résolu de lever l’assemblée à 17 h 22.

Julie Bissonnette
Présidente

Philippe Pagé
Directeur général